

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1965)
Heft: 28

Artikel: Il n'y aurait pas d'alternative
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028925>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. Lausanne Domaine 28 public

Encore les rutabagas, réchauffés...

Même maladie, mêmes symptômes

Le peuple votera les 27 et 28 février. Désormais, la campagne est ouverte ; la parole est aux simplificateurs. Votez « oui » pour favoriser la construction de logements, votez « non » pour rendre possible le financement du logement. Belle démagogie, belle confusion, dont il est permis toutefois de tirer un enseignement. A partir du moment où l'on s'adresse au peuple, chaque camp admet que seul un langage concret peut toucher ; inflation, investissement, crédit, loyer de l'argent, taux hypothécaire, émission de titres, etc., tous ces mots sont abstraits, sans chaleur. On les laisse au vestiaire. Le mot logement, lui, désigne un besoin humain fondamental. Aussi, on en use ; et même on le galvaude, car il ne couvre aucune véritable politique du logement. On exploite simplement son pouvoir affectif.

Nous avons déjà eu l'occasion de le dire, mais nous en avons aujourd'hui une vérification expérimentale : si l'on veut consulter le peuple sur des questions qui touchent à la croissance économique, et non plus aux principes juridiques et constitutionnels, seul un plan économique, qui fixerait des objectifs collectifs et humains, qui permettrait de discuter des variantes, de présenter des choix, créerait les conditions d'une discussion démocratique.

Le pays officiel

On découvre toutefois un facteur commun dans les attitudes. Du « Vorort » de l'industrie à l'« Union syndicale », on sent le pays officiel serrer les coudes. Les questions économiques sont complexes, pensent les porte-parole des grandes associations, le plus simple est d'avancer prudemment en tâtant le sol du pied et en s'agrippant à la main courante. L'essentiel demeure l'unité nationale. Une politique peu cohérente, mais sur laquelle l'accord se réalise vaut mieux qu'une politique plus intelligente qui diviserait. C'est une sorte de prudence helvétique ; jusqu'ici elle a réussi. L'administration primait la politique.

Au fond de cette attitude, on découvre à la fois la peur de l'inconnu et du risque, et l'illusion qu'avec de la bonne volonté, de l'acharnement au travail, du sérieux, les choses s'arrangent d'elles-mêmes.

Au lieu de ce langage, nous retrouvons en ce mois de février, tous les symptômes de la confusion démocratique que révélait déjà la consultation populaire de décembre 1964 sur le contrôle des loyers. Soit :

- le chantage gouvernemental. C'est à prendre ou à laisser, nous dit-on une fois de plus. Il n'y a pas d'autre politique que ce plat de rutabagas, et peu importe que vous aimiez ou que vous n'aimiez pas : c'est ça ou rien ;
- le fait que des hommes, d'accord entre eux sur un programme politique concret, votent les uns oui, les autres non ; d'autres encore, blanc ;
- l'hésitation des citoyens qui voudraient honnêtement se faire une opinion. Beaucoup resteront chez eux ;
- l'échange du oui immédiat contre des promesses vagues (en décembre, un programme de construction mal défini ; en février, un programme économique complémentaire encore dans les limbes).

Autant de symptômes de la maladie de la démocratie directe.

Que le hérisson suisse se ramasse bien sur lui-même : ténacité, prudence et optimisme.

Le plus souvent il en va ainsi en politique comme dans la vie. La patience use les difficultés. Mais la sagesse, parfois et plus rarement, c'est de savoir choisir à temps. Les bons petits soins ne permettent pas toujours de tout guérir.

Le pays officiel croit, cherche à croire, non sans inquiétude, aux vertus des compresses. Cherchons, dit-il, ce qui nous unit : admettons que les intérêts des grandes banques recourent ceux de nos industries d'exportation qui garantissent la prospérité de la classe ouvrière. Ne sommes-nous pas tous les garants de la valeur du franc suisse ?

Mais ces exhortations ne répondent pas aux questions les plus directes.

Et après février ?

Quelles sont ces questions ?

Dans quelle proportion et selon quel ordre les investissements publics seront-ils accrus pour répondre aux besoins essentiels du pays ? Qui les financera ? Comment la rationalisation industrielle sera-t-elle stimulée ? L'encouragement de l'épargne impliquera-t-elle la participation des ouvriers aux bénéfices des entreprises ? Comment les cartels seront-ils contrôlés ? Comment la croissance des cantons écono-

miquement pauvres sera-t-elle favorisée ? Comment assimilera-t-on les dizaines de milliers de travailleurs étrangers que nous devons garder sur notre territoire ?

Ces questions sont pour l'instant sans réponse. Posées brutalement, elles divisent. C'est la preuve qu'elles touchent au vif du sujet. De toutes façons, on les retrouvera après la votation de février.

Il n'y aurait pas d'alternative

Nous avons dit, dans D. P., l'intérêt du travail des étudiants saint-gallois sur la situation économique suisse. M. Max Weber vient, tardivement, de commenter le programme saint-gallois dans la « Berner Tagwacht ». C'est un exercice d'école utile, dit-il en substance, mais en aucun cas une contre-proposition à une politique économique approuvée par le Conseil fédéral, les Chambres et lui-même. Petits impertinents, va !

Domage ! Car le programme saint-gallois était le signe d'un dégel. C'était une ouverture à laquelle la gauche pouvait répondre.

Samedi dernier, les « Saint-Gallois » ont délégué un

des leurs à Lausanne pour présenter, sous l'égide de la Ligue du Gothard, leur programme économique. De ce contact direct nous avons eu la confirmation de la vigueur de leurs thèses générales. Premièrement, au lieu de parler de frein et de déflation, ils parlent, sans écarter des mesures conjoncturelles, un langage de croissance économique. D'où pour eux l'importance des investissements publics, de la recherche scientifique, de la prévision, de la rationalisation.

Ils ont toute la conviction d'une jeune génération ; ils apportent du nouveau.

A ne pas décourager surtout.

Bi-mensuel romand
N° 28 25 février 1965

Rédacteur responsable : André Gavillet
Le numéro : 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros :
Pour la Suisse : 12 francs
Pour l'étranger : 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S. A., Lausanne

Les articles de ce numéro
ont été discutés ou rédigés par :

Nils de Dardel
Ruth Dreifuss
André Gavillet
Marx Lévy
Jean-Jacques Leu
Serge Maret
Jacques Morier-Genoud
C.-F. Pochon

Le N° 29 sortira de presse le jeudi 18 mars 1965